

La Rochelle Université

Avis d'appel public à candidatures d'une personnalité extérieure représentante ou représentant d'une organisation syndicale représentative des salariés pour exercer le mandat de membre du conseil d'administration de La Rochelle Université

Du fait de la vacance d'un siège, La Rochelle Université doit, en application des dispositions du code de l'éducation et de l'article 25 et 36 de ses statuts, procéder à la désignation d'une personnalité extérieure qui sera amenée à siéger au sein de son conseil d'administration :

> Une représentante ou un représentant d'une organisation syndicale représentative des salariés.

Cette personnalité exercera son mandat pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'à la désignation de la prochaine présidente ou président de l'Université, à compter du 20 janvier 2029.

La Rochelle Université recherche une personnalité prête à encourager son développement, souhaitant s'investir dans les projets d'une université ancrée dans son territoire et reconnue pour la qualité de son enseignement et de sa recherche pluridisciplinaire, une université en pleine mutation pour s'adapter aux nouveaux défis sociétaux et s'ouvrant aux perspectives européennes et internationales.

Les candidatures sont à adresser par voie postale ou électronique **avant le mercredi 30 avril 2025**, 17 heures, à :

Monsieur le Président de La Rochelle Université

La Rochelle Université

23 avenue Albert Einstein – BP 33060

17031 La Rochelle

dajs@univ-lr.fr

Le dossier de candidature est constitué :

- > d'une déclaration de candidature signée sur papier libre,
- > d'une lettre de motivation (1 page recto),
- > d'un curriculum vitae,
- > des pièces justificatives de la qualité au titre de laquelle la candidature est déposée,
- > des coordonnées du candidat : adresse, messagerie électronique et téléphone.

Cet appel à candidatures est publié sur la page d'accueil du site Internet de l'université pendant toute la période d'ouverture du dépôt de candidatures.